



Conférence de presse de l'USS EFAS 01.10.2024  
Véronique Polito, Viceprésidente du syndicat Unia

## **Non à une réforme qui ne fera qu'empirer la crise de la couverture sanitaire dans les soins de longue durée**

(Les paroles prononcées font foi)

La réforme EFAS part d'une bonne intention : celle d'encourager le transfert des soins stationnaires aux soins ambulatoires, dans l'hypothèse que ce transfert permettrait à long terme de baisser les coûts de la santé. Malheureusement, la réforme rate sa cible, parce qu'au lieu de prévoir de vrais mécanismes de pilotage, la réforme se contente de procéder à des transferts de coûts entre les cantons d'une part, et les assurances-maladies d'autre part.

Le fait d'avoir intégré le domaine des soins de longue durée (EMS et soins à domicile) dans le paquet représente une des principales pierres d'achoppement. Aujourd'hui, la participation des assureurs et celles des bénéficiaires au financement des prestations de soins est plafonnée. Les coûts restants doivent être pris en charge par les cantons. Ainsi, les assurances-maladie assument aujourd'hui 54 % des coûts dans le domaine contre 46 % pour les cantons. Avec EFAS, la part des cantons descendra à 27 % et celle des assureurs augmentera à 73 %. Ces coûts supplémentaires pour les assurances seront inmanquablement répercutés sur les primes. Avec le vieillissement de la population, le transfert de charge s'accroîtra d'année en année.

En intégrant les soins de longue durée dans le projet EFAS, le Parlement a donc pris l'option de transmettre le fardeau du vieillissement de la population aux payeurs et payeuses de primes. C'est une bombe à retardement qui fera exploser les budgets des ménages. La part financée par les résident-e-s d'EMS ou les bénéficiaires de soins à domicile augmentera elle aussi. Les assuré-e-s seront donc doublement pénalisés : d'abord en tant que payeurs et payeuses de primes, ensuite en tant que bénéficiaires de prestations de soins.

### **Un risque supplémentaire pour la couverture des soins et le personnel**

Dans les 15 années à venir, le nombre des personnes en Suisse de plus de 80 ans augmentera de 88 %. Dans les EMS, on évalue à 35 000 le nombre supplémentaire de soignant-e-s nécessaires pour faire face aux besoins de la couverture sanitaire. Or, le personnel manque déjà aujourd'hui, parce que les conditions d'exercice de la profession ne sont ni attractives (salaires, horaires), ni adaptées aux besoins des résident-e-s (qualité des soins, questions éthiques). Avec EFAS, on ne répond en rien à ces défis. Au contraire, en abolissant les mécanismes de financement actuels et en réduisant l'engagement des cantons, on ne fait que renforcer les pressions déjà existantes sur les coûts et sur le personnel. Avec EFAS, nous craignons donc une accélération de l'exode du personnel des soins de longue durée et une aggravation de la crise de la couverture sanitaire.